

AXE DE TRAVAIL N°1 : Inclusion scolaire

Objectif Visé :

1. Dynamiser la culture de l'inclusion à l'échelle du réseau

Constats :

- Difficulté dans la transmission des documents ne permettant pas un suivi optimal et une mise en place des adaptations pédagogiques nécessaires ;
- Le délai entre l'identification de l'élève et le diagnostic posé est trop long. Il est nécessaire de répondre plus rapidement aux besoins de l'élève.
- Difficulté pour passer de la détection des difficultés à la mise en œuvre de solutions simples.

Besoins :

- En amont, nécessité pour les établissements d'évaluer leur degré d'inclusion et d'avoir un regard réflexif sur leur fonctionnement.
-

Actions mises en place (ou en projet) pour atteindre les objectifs visés :

Action 1 : Création d'une grille de positionnement en lien avec l'inclusion des élèves.

Action 2 : réunir un groupe d'experts pour la création d'un recueil (solutions simples) à destination des enseignants sans cibler les troubles mais en partant des difficultés de situations d'apprentissage.

Action 3 : Diffusion des ressources ainsi créées auprès de tous les REI. Mise en œuvre, évaluations et améliorations des outils proposés.

Bilan :

Critères d'évaluation en cours de construction. Ils pourront se situer au niveau :

- ✓ De l'établissement et sa capacité à fonctionner avec les partenaires.
- ✓ De l'enseignant
- ✓ De l'élève

Ces critères s'appuieront sur la grille de positionnement.

AXE DE TRAVAIL N°2 : Parcours Avenir : le parcours de l'élève de l'école au lycée et vers le supérieur.

Objectifs Visés

1. Organiser, à l'échelle du réseau, une méthodologie commune de découverte de l'environnement économique et du monde professionnel ;
2. Informer-former les enseignants aux évolutions de la carte des formations (LGT et LP) ;
3. Engager les enseignants dans une démarche d'appropriation du Parcours Avenir dans la perspective de l'accompagnement à l'orientation.

Constats :

- Forte réorientation dans tous les niveaux
- Difficulté d'attractivité sur les filières technologiques, par contre très peu de places vacantes
- Manque de connaissances approfondies des enseignants de la réforme des lycées
- Manque de connaissances des attendus post-bac des enseignants
- Stress fort des élèves face aux poursuites d'études (troubles anxieux des élèves-constat en FOQUALE)
- Stress des enseignants face à l'accompagnement des élèves.

Actions mises en place (ou en projet) pour atteindre les objectifs visés

- Formation – information enseignants 3^{ème} et 4^{ème}
- Forum Avenir
- Forum du supérieur
- Convention stage fin de 2^{nde} GT et grille d'auto évaluation des compétences transversales (RECTEC)
- Formation – rencontre entre les enseignants de 3^{ème} et 2^{nde} (liaison collège-lycées) : projet à finaliser pour l'année suivante

Points de vigilance :

- Privilégier les souhaits de l'élève indépendamment du taux de remplissage des formations.
- Identifier les enseignants formés, leur permettre une montée en compétences et en faire des personnes ressources pour leurs collègues.
- A terme, former tous les enseignants, quel que soit leur niveau d'enseignement.

Partenaires :

- AMU (Ampiric)
- Association métiers-formations (CIO- EPLE – CFA – école des beaux-arts) : organisation forum Avenir pour les élèves de collège et forum du supérieur.
- CLEE
- Cordées de la réussite
- DRAIO (Continuum)
- Panorama
- Région
- UDE 04

Evaluations :

- Nombre de réorientation, de passerelles.
- Implication des personnels lors des formations.
- Participation des établissements au projet PANORAMA.
- Part des rendez-vous chez le psy EN en rapport avec le lien et l'anxiété dus aux problématiques d'orientation.

AXE DE TRAVAIL N°3 : Education au Développement Durable

Objectifs Visés

- Labellisation du territoire
- Rayonnement inter degré

Besoins :

Nécessité de s'appuyer sur un état des lieux du réseau mettant en lumière le degré d'implication des établissements dans le domaine de l'EDD.

Actions mises en place (ou en projet) pour atteindre les objectifs visés

- Création d'outils pédagogiques
- Formation commune des éco-délégués
- Mise en œuvre d'un groupe réseau des éco-délégués
- Création d'un concours « prix de l'action des éco-délégués du réseau Bléone Durance »
- Formation des référents EDD établissement (rôle et missions)
- Formation des référents EDD (culture commune).

Bilan :

- Labellisation du territoire
- Augmentation du nombre d'établissement
- Intégration de la dimension EDD dans le projet d'établissement.

AXE DE TRAVAIL N°4 : Climat scolaire et qualité de vie au travail

Objectifs Visés

- Venir en appui des établissements ruraux isolés ne bénéficiant ni d'adjoint, ni de CPE
- Accompagner les CE pour mettre en œuvre une démarche de la QVT pour leur équipes et eux-mêmes

Stratégie :

Faire connaître les actions proposées par les services de la DASH-CT en matière de QVT.

Permettre le déploiement d'un CPE reconnu par ses pairs dans les établissements qui en sont dépourvus.

Actions mises en place (ou en projet) pour atteindre les objectifs visés :

Action 1 : Mise en place d'un agent CPE référent auprès des établissements non pourvus pour :

- Accompagner les équipes,
- Conseiller le chef d'établissement
- Mettre en place le projet vie scolaire.
- Répondre la gestion de des cas particuliers.

Action 2 : Présenter aux chefs d'établissement et IEN 1^{er} degré les ressources mobilisables permettant d'améliorer la qualité de vie au travail et mettre en place des actions de prévention des risques psycho-sociaux.

Action 3 : Mettre en place des temps d'échanges de pratiques et de partages d'informations.

Evaluations :

- Nombre et qualité des projets Vie scolaire réalisés.
- Nombre d'expérimentation QVT mises en place (intégration dans le DUERP).
- Nombre de formation établissement demandés sur le thème des RPS.
- Sentiment d'amélioration du climat scolaire.